



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

28/07/17

Dossier complet le :

10/08/17

N° d'enregistrement :

2017-1781

1. Intitulé du projet

Création d'un poste source privé sur la commune de Morchies (62)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Volkswind France

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Richard POLIN - Directeur Adjoint

RCS / SIRET

4 3 9 | 9 0 6 | 9 3 4 | 0 0 1 2 0

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1°a) 32 39	Poste de transformation dont la tension maximale de transformation est égale ou supérieure à 63 kV. Travaux qui créent une surface de plancher supérieure à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ² et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un poste source privé 20 000 ou 33 000/ 225 000 volts sur la commune de Morchies (62). Le projet est compatible avec le Règlement National de l'Urbanisme en vigueur sur la commune.

Aménagement d'une surface totale d'environ 1,74 ha (incluant l'emprise RTE) afin d'accueillir les installations (parcelle d'environ 4,26 ha). La surface sous maîtrise VOLKSWIND sera d'environ 6500 à 8500 m².

Un plan de raccordement estimatif des projets éoliens les plus proches est également disponible pour information en annexe 4.

4.2 Objectifs du projet

Suite à la publication, le 30 juin 2012, du schéma régional climat air énergie (SRCAE) de la région Picardie, RTE a élaboré le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) en accord avec les gestionnaires des réseaux publics de distribution. Il a été déposé au préfet de région pour approbation en date du 20 décembre 2012. Le S3REnR prévoit d'atteindre 3000 MW installé pour 2020. Les objectifs ont été atteints en novembre 2015 et le réseau est, actuellement, saturé.

En août 2016, le Préfet de Région a demandé à RTE une révision du S3REnR. RTE a répondu par courrier au préfet le 2 novembre 2016 après accord des gestionnaires de réseau de distribution. RTE propose 2 scénarii : 3 et 4 GW. Enfin, par courrier du 2 février 2017, le préfet a indiqué à RTE de prendre 3 GW comme objectif du S3REnR révisé à la maille des Hauts-de-France.

La création du poste source privé sur Morchies s'inscrit pleinement dans ces nouveaux objectifs d'augmentations des puissances de raccordement de la Région Hauts-de-France.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux vont se faire par phases :

Phase 1 : Arpentage, implantation par le géomètre et sondage archéologique : 1 mois

Phase 2 : Décapage de la terre végétale / Création de la plate-forme en fonction de la nature du sol (traitement granulaire pour obtention de la portance requise) / Clôture pour la sécurisation : environ 2/3 mois.

Phase 3 : Création des fondations et structure du bâtiment d'exploitation et des supports transformateurs / Création Génie Civile du poste : environ 8 mois.

Phase 4 : Livraison et installation des transformateurs : 2/3 mois.

Phase 5 : Installation des composants électriques HTA et équipement du bâtiment d'exploitation : environ 6 mois.

Phase 6 : Commissioning, test des systèmes de sécurité "qualification du poste" : 2 mois.

Phase 7 : Raccordement sur transformateur RTE et mise en exploitation du poste.

Durée totale du chantier sous maîtrise VOLKSWIND : environ 20/23 mois. Mise en service prévue fin 2019/2020.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Injection de l'électricité produite par les projets éoliens sur le réseau RTE par coupure de la ligne 225 kV.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie	1,74 ha
Besoin d'emprise	entre 6500 et 8500 m ²
Largeur	119 m
Longueur	172m
Tension	20 000 ou 33000 / 225 000 V
Puissance	96,6 MW à l'injection 800 kW au soutirage

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelle ZD2 à proximité de la ligne
225 kV Pertain - Gavrelle dérivation
Transloy.

Commune de Morchies (62).

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2 ° 5 7 ' 1 2 " 68 Lat. 5 0 ° 0 7 ' 3 3 " 86

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation de matériaux de carrière pour création de la plate-forme si besoin.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de projet localisée au niveau de terres agricoles. Impacts : Diminuant de ces espaces et donc des habitats. Toutefois, ces espaces ne présentent pas d'intérêt majeur au niveau flore (grandes cultures). La faune pourra utiliser les espaces aux alentours sans une modification importante de ses habitudes.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espace agricole de 1,74 ha au total pour l'ensemble de l'opération (6500 à 8500 m ² pour les seuls besoin de VOLKSWIND, le restant pour RTE)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est soumise au risque de transport de marchandises dangereuses (routes départementales).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est soumise aux risques : - sismique : faible. - mouvement de terrain. Sur le site, aucun mouvement de terrain particulier recensé, risque "gonflement et retrait des argiles" faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Risques liés aux installations électriques haute tension (champs électromagnétiques, électrocution, ...).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	sauf en phase travaux
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les installations électriques sont sources de nuisances sonores, cependant ces nuisances seront atténuées par le bâtiment et les isolants phonique des composants. De plus, les premières habitations sont localisés à plus 100 m sur la commune de Morchies.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet pourra créer des vibrations des bobinages et des tôles magnétiques du transformateur.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sauf en dehors de cas accidentels (SF6 notamment)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sauf en dehors de cas accidentels.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'une nouvelle infrastructure en continuité d'une ligne électrique existante. Structure de grandes dimensions mais dans des espaces agricoles aux potentiels architecturaux, culturels, archéologiques et paysagers faibles voire nuls.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'une nouvelle infrastructure dans un espace actuellement agricole. Changement des pratiques culturelles de l'exploitant et perte de surface agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet de création de poste privé s'ajoute à la ligne électrique haute tension 225 000 Volt.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Évitement et réduction :

Champs électromagnétiques, vibrations, nuisances acoustiques : prise en compte d'une distance de 100 m par rapport aux premières habitations.

Possible fuite d'huile isolante : mise en place d'une fosse en béton (bac de rétention) étanche sous chaque transformateur pour recevoir l'huile d'un transformateur en cas de fuite.

Réduction :

Électrocution : Structure fermée/clôturé avec clôture défensive et interdite à toute personne non habilitée.

Compensation :

Diminution de l'espace agricole et changement des pratiques culturales de l'exploitant : indemnisation actée par le bail signé sous seing privé.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des critères évalués au chapitre 3, des caractéristiques du projet (chapitre 4) et de l'absence de sensibilité forte, l'évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

De plus, pour les impacts potentiels du projet, des mesures d'évitement, de réduction et de compensation seront mises en place comme l'indique le paragraphe 6.4 ci-dessus.

Ainsi, le projet devrait être dispensé de l'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire Annexe 2 : Reportage photographique Annexe 3 : Plans Annexe 4 : Plan de raccordement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint-Avertin

le,

27/07/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus